Mr Deveze

n.° 1.04. ~~[illegible]~~ 1 instrument

L'Academie m'a chargé d'examiner un instrument destiné à arrêter les hemorragies, qui lui a été envoyé par M. Deveze Mtre en chirurgie au cap françois, Isle St Dominique, ainsi qu'un memoire instructif sur sa structure et ses usages.

Cet instrument est une espece de pince destinée à comprimer d'une maniere stable et permanente l'extremité d'une artere coupée, pour en arrêter l'hemorragie.

Il est composé de deux mords et de deux branches, qui se meuvent en sens opposé, ~~[illegible]~~ Les mords representent des quarrés allongés, convexes en dehors, legerement excavés vers les faces qui se correspondent et formant une goutiere en biseau, destinée à figurer le caillot d'aux l'extremité de l'artere comprimée. Les branches peuvent être écartées à volonté l'une de l'autre, au moyen d'une vis, qui est soutenue par un écrou placé à l'extremité de l'une d'elles. l'autre branche est percée d'un trou oblong, à l'effet de recevoir un ruban, qui doit fixer l'instrument.

L'auteur a fait executer deux instrumens sur le meme modele; l'un droit ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~, et l'autre courbé près de ses mords. ~~[illegible]~~

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 32 d.3
n° 104

Tel est l'instrument que M. Devèze soumet au jugement de l'Académie. L'auteur croit qu'il réunit les qualités que M. Petit désirait trouver dans une machine de cette nature, c. a. d. : qu'elle
« soit solidement appliquée sur le moignon ; qu'elle
« suive si bien les attitudes du malade, qu'elle garde
« toujours les mêmes rapports avec le moignon ; qu'elle
« soit telle enfin que le vaisseau se trouve toujours
« pressé dans le même point et avec le même degré
« de compression. Une condition essentielle à une
« pareille machine, continue M. Petit, est qu'elle
« ne gêne pas le malade, afin qu'il puisse la
« supporter tout le tems nécessaire sans aucune
« incommodité ; pour cela il faut qu'elle n'agisse
« que sur les parties, qui doivent être nécessairement
« comprimées, laissant toutes les autres en pleine
« liberté. Il faut, de plus, qu'elle soit construite
« de manière que suivant les circonstances, on
« puisse la relâcher ou la resserrer.

Je ne puis mieux seconder les désirs de M. Devèze dans ~~l'examen de son instrument~~ mon rapport qu'en suivant les principes de M. Petit, qui lui ont servi de guide dans la construction de son instrument ; et c'est là, je pense, la

méthode la plus sure de juger, s'il a parfaitement rempli la tâche qu'il s'est lui même imposée, et quel cas l'Académie doit faire de son instrument.

Dans la compression avec la pince droite ~~directement~~ l'instrument reste comme suspendu à l'extrémité du moignon, ne le touchera que par la base de ses mords et n'y adhérera que par la portion d'artère pincée par ces mêmes mords. Tout le reste de l'instrument sera abandonné à son propre poids, ou seulement soutenu par la charpie, les compresses et le bandage. L'appareil même dans cette circonstance sera très difficile à appliquer avec régularité. Le poids de l'instrument, la place qu'il occupera, sa forme même augmenteront partout les difficultés. L'appareil se dérangeant entrainera avec lui l'instrument, et l'artère elle même favorisera cette disposition.

En effet les mords destinés à pincer immédiatement l'artère et à opérer sur elle une compression exacte et constante, forment, par leur rapprochement, un espace conique, dont la base répond à l'extrémité de l'instrument et le sommet est dirigé vers la charnière. La sommité et les parties latérales du cône sont fermées par les mords, qui se touchent à ces endroits par une surface plate et lisse, qui

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

4

-rie par une ligne de largeur; en sorte que cette cavité destinée, comme dit l'auteur d'après les pp~~es~~ de M. petit, à donner au caillot, qui doit arrêter l'hemorragie, la forme d'un cône applati, rempliroit peut-être cette intention ~~destination~~, si les points de surfaces interieures, par lesquels les mords se touchent, étoient capables de retenir l'artere comprimée exactement; ce que je ne pense pas et ce qui est demontré faux par la raison et par l'experience.

pour peu qu'on se soit livré aux travaux anatomiques, pour peu surtout qu'on soit exercé aux operations de Chirurgie, on ne peut ignorer combien il est difficile de pincer les parties vivantes, et principalement celles qui sont susceptibles d'une grande retraction, comme les arteres. C'est même à raison de cette difficulté, qu'on se sert si frequemment des pinces, dites à dissequer, qui sont garnies d'asperités. Or ces mords qui sont lisses et qui se touchent par une surface très étroite ne seront certainement pas capables de resister à la force contractile du vaisseau, qui tendra d'autant plus à se retirer, qu'il sera plus allongé par l'instrument. j'ai verifié cette conjecture en essayant l'instrument sur l'artere carotide d'un veau vivant, malgré les precautions

que j'ai prises pour assujetir l'instrument convenablement, je n'ai jamais pu me rendre maître du sang.

Cependant M. Deveze assure dans son memoire, qu'ayant essayé la même experience, il a observé que les contractions de l'artere étoient suffisantes pour relever l'instrument abandonné auparavant à son propre poids. Sans doute que l'instrument dont se servoit l'auteur pour son experience avoit des mords plus larges et garnis d'aspérités par les surfaces qui se touchent. Car autrement il n'auroit pu d'une part contenir dans une cavité de moins de 5 lignes de diametre, comme est celle de l'instrument, un tube de 12 ou 15 lignes de diametre, comme est la carotide du veau; d'une autre part, il n'auroit pu, avec les surfaces plattes des serres de l'instrument, retenir solidement une artere lisse, humectée, très contractile + et remplie de sang, qui à chaque pulsation fait toujours effort contre l'instrument.

+ très volumineuse

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

~~Cet instrument dans la compression latérale~~ La pince courbe offre une partie des inconvéniens qu'on vient d'exposer dans la pince droite; et doit toujours être très difficile à appliquer, à raison de l'enfoncement de l'artere. Quel que soit celui qu'on emploie de ces 2 instrumens, il est plus ou moins abandonné à son propre poids, ou plus ou moins engagé dans

l'appareil, il blesse toujours les parties qu'il touche et est susceptible, dans les moindres mouvemens du malade, de faire effort pour quitter l'artere: d'ou il resulte deplacement et hemorragie d'autant plus à craindre, qu'on s'est moins tenu en garde pour l'arrêter.

Ce ne sont pas là les seuls reproches qu'on doit faire à cet instrument: la longueur de ses mords est de 4 lignes, la pince à disséquer qui doit saisir l'artere pour l'engager dans les mords, n'en peut pincer moins de deux lignes: d'ou il resulte que le vaisseau ainsi contenu sera allongé au moins de 9 lignes au dehors du niveau des chairs. cet allongement considerable d'une partie très rétractile sera difficile à obtenir et pourra meme occasionner la recidive de l'hemorragie, en s'echappant. ~~Il~~

L'instrument ~~[illegible]~~ ~~en faisant la compression~~ droit presente au dessus des mords ~~[illegible]~~ une cavité qui doit, selon l'auteur, servir à engager l'extremité de la pince à disséquer chargée de l'artere, à l'instant ou l'on place l'instrument. J'avoue que dans l'experience que j'ai faite, je n'ai pu reussir à en retirer cet avantage.

Je resume en disant. 1°: que cet instrument n'est point solidement appliqué sur le moignon, puisqu'il ne le touche que par une de ses extremités.

2°. qu'il ne suit pas si bien les attitudes du malade qu'il garde toujours les memes rapports avec le moignon ; puisque n'étant soutenu que par un appareil toujours mal appliqué dans le cas dont il s'agit, il tend continuellement à se detacher 3°. qu'il n'est pas tel que le vaisseau se trouve pressé dans le meme point et avec le meme degré de compression ; puisqu'il est certain qu'il doit se deranger promptement et abandonner l'artere. 4°. qu'il gêne le malade ; puisqu'il blesse les parties sur lesquelles il est appliqué et tiraille fortement l'artere. 5°. enfin que le seul avantage qu'il presenteroit seulement seroit de pouvoir être serré ou relaché à volonté ; si toutes les autres raisons, que j'ai detaillées ne mettoient pas un obstacle insurmontable à son usage.

je finirai ici mes observations sur cet instrument, sans le mettre en comparaison avec la ligature, la compression ordinaire et les autres moyens connus pour arrêter les differentes especes d'hemorragies ; il n'en soutiendroit par le parrallelle ~~[illegible] dire à l'academie de plus interessant sur cet objet~~.

J. Sedillot 2me ce
jeudi 7 7bre 1786